FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

2021
2022

# DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

Association ou Structure : .....

N° affiliation : .....

N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous) :

☐ Mme ☐ M. Nom

Nom de naissance Prénom

Né(e) le Nationalité Catégorie : ☐ -18 ans Né(e) après le 31/12/2003 ☐ +18 ans Né(e) avant le 01/01/2004

Pays de naissance Département de naissance Ville de naissance

Adresse

Code Postal Ville Pays

Courriel : ..... @ .....

**RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à l'application mobile MON CLUB Sports pour Tous & moi.**

Tél. 1 Tél. 2

**J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle : ☐**

**J'accepte que mes coordonnées soient cédées à des partenaires commerciaux : ☐**

**Activité(s) pratiquée(s)**

☐ Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression ☐ Arts Énergétiques ☐ Activités de Pleine Nature
☐ Jeux d'Opposition ☐ Jeux Sportifs ☐ Activités Aquatiques

Activité(s) précise(s) : .....

**DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS : CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS**

Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.

aiac COURTAGE

## NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2021/2022

(Résumé des contrats MMA n° 127.127.801 et MMA Assistance n° 100.436 – document non contractuel)

MMA ENTREPRISE

La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :
1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;
2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

**SELON L'OPTION CHOISIE,** VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

| Accidents Corporels | Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence) | GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES | |
|---|---|---|---|
| | | Option 1 | Option 2 |
| Décès | 12 500 € | 30 000 € | 45 000 € |
| Invalidité Permanente | 25 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité | 45 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité | 76 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité |
| Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux | Forfait 760 € | Forfait 1 500 € | Forfait 1 500 € |
| | Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| Hospitalisation | Prise en charge intégrale du forfait hospitalier | | |
| Soins dentaires et prothèses | 150 € | 300 € | 450 € |
| | Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| Optique | 150 € | 300 € | 450 € |
| | Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| Indemnités journalières Allocations quotidiennes (franchise 5 jours) Frais de remise à niveau scolaire | Néant | 30 € | 45 € |
| | | Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu | |
| MMA ASSISTANCE | Rapatriement ou transport sanitaire - Frais médicaux à l'étranger : 30 000 € | | |

⚠ Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

J'atteste avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « *Nos services > Assurance* » et auprès de mon Club.

La souscription d'une option complémentaire 1 à 25 € TTC ou 2 à 35 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « *Nos services > Assurance* » (paiement en ligne via CB).

☐ **J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon Club à l'aide du formulaire de refus d'assurance prévu à cet effet.**

Signature obligatoire du Président de l'Association ou du dirigeant de la Structure

Le soussigné déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Date et signature obligatoire du licencié (ou de son tuteur légal pour les moins de 18 ans)

DLP 21-22

**FORMULAIRE À COMPLÉTER PAR LE PRATIQUANT ET À TRANSMETTRE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL**